



Contrat d'édition numérique

Par theo9803

bonjour, une plateforme d'ebooks m'a proposé un contrat pour diffuser mon ebook sur différentes plateformes numériques (google play, kobo etc). le contrat à signer me lie à eux pour 18 mois.

question : si jamais quelque chose ne me convenait pas au bout de quelques mois, ai-je une possibilité juridique de mettre fin au contrat en avance ? ou bien suis-je lié juridiquement à eux pour 18 mois minimum sans qu'aucun recours ne soit possible ?

(j'aimerais tester pendant quelques mois mais si jamais ils ne me font aucune vente ou quasi, j'aimerais pouvoir reprendre ma liberté plus tôt)

merci pour vos conseils